

INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Chers parents,

Depuis deux ans, nous avons mis en place un nouveau système d'inscription et de réservation des repas en ligne afin de simplifier vos démarches administratives.

Devant ce succès, l'opération est renouvelée pour la prochaine année scolaire.

Afin que chaque famille puisse en bénéficier, nous vous rappelons qu'**une borne informatique est à votre disposition à l'accueil de la mairie.**

Veillez noter que toute inscription à la restauration scolaire vous engage à respecter le règlement intérieur de la restauration scolaire, consultable sur le site de la ville (www.ville-bondues.fr).

***** DÉMARCHES A ACCOMPLIR DU 6 AOUT AU 21 AOUT 2010 *****

- Mise à jour de votre compte sur le Portail des Familles

Attention : ne jamais recréer de nouveau compte en cas de changement de coordonnées, mais toujours mettre à jour votre dossier sur le Portail des Familles.

1. **Se connecter** à votre compte via le site de la ville (www.ville-bondues.fr), lien « Portail des Familles » disponible à droite de l'écran.
2. **Mettre à jour vos coordonnées, si nécessaire** : liens de modification disponible dans les encarts « Mes informations » et « Mes enfants »
3. **Créer éventuellement de nouveaux dossiers enfants** : dans l'encart « Mes Enfants », un dossier par enfant.

- Création du dossier d'inscriptions à la restauration scolaire pour l'année 2010/2011 (école maternelle et primaire uniquement)

4. **Inscrire le(s) enfant(s) qui déjeuneront au restauration scolaire (régulièrement ou occasionnellement)** : dans l'encart « Restauration », cliquer sur le lien « Nouvelle inscription à la restauration scolaire ».
5. **Réserver les repas de votre (vos) enfants** : dans l'encart « restauration », cliquer sur « réserver » à gauche des noms et prénoms de votre enfant.

Opérations 4 et 5 à répéter pour chaque enfant concerné par la restauration scolaire.

A ce stade, votre dossier d'inscription et les réservations des repas pour le mois de septembre 2010 (voir plus) sont enregistrées. Toutefois il vous reste quelques éléments à nous retourner afin de valider définitivement votre inscription.

- Transmission des éléments médicaux et validation des règles en collectivité

6. **Retourner la fiche sanitaire et la charte de restauration scolaire** (pour chaque enfant) **complétées et signées, impérativement avant le 21 août 2010, dernier délai.** Ces documents sont téléchargeables sur le site de la ville (www.ville-bondues.fr).
Transmission possible **par mail** (documents scannés à envoyer à l'adresse : mbondues@mairie-bondues.fr) ou à défaut **par voix postale** (Mairie de Bondues – Service R.A.P. 16 place de l'Abbé Bonpain – 59910 BONDUES)

Les Services « Relations avec le Public » et « Généraux » de la Mairie restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire par téléphone au 03.20.25.94.94 ou par mail mbondues@mairie-bondues.fr

Vous souhaitant d'agréables vacances d'été, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick DELEBARRE

Maire de Bondues